



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA CLE DU 15 DECEMBRE 2008

Le lundi quinze décembre deux mil huit à dix-huit heures, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Deux Morin s'est réunie au foyer municipal de Chailly en Brie (77120), sous la présidence de Monsieur REVOILE Roger.

### Etaient présents :

Date de la convocation : 27 novembre 2008

Nombre de Délégués : En exercice : 48 et 20 suppléants – Présents : 32

### Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :

**Mr REVOILE Roger**, Président du SAGE des Deux Morin, Président du SIVHM, Maire adjoint de La Ferté Gaucher / **Mr DENIZOT Jean-Georges**, Vice Président du SAGE, Maire de St Cyr sur Morin / **Mme NONNE Laurence**, Maire de Saint-Mars-Vieux-Maison / **Mme POTTIEZ HUSSON Valérie**, Maire d'Esblly/ **M. DHORBAIT Guy**, Maire de Boissy le Chatel / **M. Yves JAUNAUX**, Maire de la Ferté Gaucher / **M. LANTENOIS Christian**, Maire de Rebais / **M. CE Jean-Pierre**, Maire de Guérard / **M. BONNOTTE Philippe**, Maire de Sézanne / **M. DOUCET Bernard**, Maire de Montmirail / **M. TELLIER Michel**, Maire de Soizy aux Bois / **M. MOROY Alain**, Maire de Marchais en Brie / **Mme RICHARD Marie**, Représentante du Conseil Régional d'Ile de France / **Mme RAVET Anne-Marie**, Représentante du syndicat intercommunal d'études et travaux pour l'aménagement du bassin du Grand Morin / **M. NICAISE Alain**, Représentant du syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'entretien de l'aval de la rivière Petit Morin / **M. HANNETON Alain**, Représentant du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Bassin Amont de l'Aubetin

### Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations syndicales professionnelles et des associations concernées :

**Mme MEGRET Françoise**, Représentante de l'association des Moulins d'Ile de France / **Mme PINON Marie-Pierre**, Représentante de la fédération de pêche de Seine et Marne / **Mme PRETOT Jeannette**, Représentante de l'académie de l'eau / **M. AVANZINI Serge**, Représentant de la fédération de pêche de Seine et Marne / **M. CHEVILLOT Claude**, Représentant du CODERANDO / **M. D'HONDT Régis**, Représentant de la chambre d'agriculture de Seine et Marne / **M. TEINTURIER Joël**, Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne / **M. LHEUREUX Christian**, Représentant de l'association syndicale autorisée des marais de St Gond / **M. RAVILLON Philippe**, Représentant de l'association des familles rurales / **M. DUDEFANT Bruno**, Représentant du comité départemental de canoë-kayak .

### Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

**Mme DE BELLEFON Monique**, Représentante de la Direction Régionale de l'environnement de Champagne-Ardenne / **Mr SERENO Julien**, Représentant de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie / **Mme Cécile ROUSSEAU**, Représentante de la MISE de Seine et Marne / **M. VICTOIRE Raynald**, Représentant de la MISE de la Marne / **M. LAMARCHE**, Représentant de l'ONEMA d'Ile de France / **Mme ARNOULD Gwladys**, Représentante de la DRASS Champagne-Ardenne.

### Autres participants :

**M. DE VESTELE Philippe**, Président du syndicat mixte de distribution d'eau potable de la Vallée du Petit Morin, Maire de Montdauphin / **M. CAFFET**, Représentant de la DDASS Champagne-Ardenne / **Mme NAVARRO et M. CHARIOT**, Représentants du syndicat intercommunal d'études et travaux pour l'aménagement du bassin du Grand Morin / **Mme HOUEIX Claire**, Représentante de la fédération de pêche de Seine et Marne.

Absents excusés : **Mme DESROCHES Anne-Marie**, Maire de Montdement Montgivroux / **Mme LIPIETZ Hélène**, Représentante du Conseil Régional d'Ile de France / **M. ANGERS Jean-Paul**, Représentant du Conseil Régional de Champagne Ardenne / **Mme PILLIERE Régine**, Représentante du Conseil Régional de Champagne Ardenne/ **M. ELU Francis**, Conseiller Général / **M. VALENTIN Patrice**, Conseiller Général / **M. DEY Jean**, Représentant de l'Entente Marne / **M. CUYPERS Arnaud**, Représentant de l'association des irrigants d'Ile de France / **M. le Préfet coordinateur de bassin** / **M. le Préfet de la Marne** / **M. Le Représentant de la MISE de l'Aisne** / **M. le Directeur de la DRIRE d'Ile de France**.

Ordre du jour :

1. Accueil de M. REVOILE, Président du SAGE des Deux Morin
2. Règles de fonctionnement de la CLE du SAGE des Deux Morin
3. Présentation du rapport d'activités 2008
4. Budget 2009
5. Consultation de la CLE du SAGE des Deux Morin sur le projet de SDAGE

**Accueil de M. REVOILE, Président du SAGE des Deux Morin**

M. REVOILE remercie les personnes présentes et excuse les membres qui n'ont pu assister à cette séance plénière. Il précise ensuite que les deux premiers points de l'ordre du jour (règles de fonctionnement et rapport annuel) feront l'objet d'un vote et que les documents correspondants ont été envoyés par courrier à chaque membre de la CLE avant la réunion.

**Règles de fonctionnement de la CLE du SAGE des Deux Morin**

Suite à la présentation des principales règles de fonctionnement de la CLE du SAGE des Deux Morin, aucune remarque concernant ces règles n'étant formulée, il est procédé au vote à main levée, soit aucune abstention, aucun contre et 32 pour.

Les règles de fonctionnement sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

**Présentation du rapport d'activités 2008**

Les premiers éléments de l'état des lieux concernant les nappes d'eau souterraines, l'alimentation en eau potable, les prélèvements industriels, l'assainissement domestique et industriel ont été présentés.

Suite à cette présentation, Mme PRETOT fait remarquer qu'il est nécessaire de connaître le cout des travaux prévu dans les schémas d'assainissement et de faire remonté ces chiffres à l'Agence de l'eau afin qu'il soit pris en compte dans le budget du 9<sup>ème</sup> programme concernant l'unité hydrographique des deux Morin.

Mme ROUSSEAU ajoute que les montants présents dans les fiches d'actions hydrographiques ne représentent qu'une estimation des montants réels.

Il est fait remarquer qu'il serait nécessaire de sensibiliser la population à une consommation plus réduite en eau afin de diminuer les volumes traités par les stations d'épuration.

Aucune remarque concernant le rapport d'activité n'étant formulée, il est procédé au vote à main levée, soit aucune abstention, aucun contre et 32 pour.

Le rapport d'activités 2008 est adopté à l'unanimité des membres présents.

## Budget 2009

M. REVOILE précise que le budget est présenté afin d'informer les membres de la CLE des dépenses effectuées, de leur présenter le budget prévisionnel 2009 et de recueillir les remarques éventuelles. Ce budget sera ensuite présenté à la structure porteuse du SAGE : le SIVHM, qui l'examinera avant de procéder à son vote.

M. REVOILE précise ensuite que l'excédent provient du fait que des subventions de nouveaux partenaires ont été accordées pour le financement du fonctionnement du SAGE.

La question suivante a été posée : « Quelle est le moyen incitatif pour que les communes participe financièrement au fonctionnement du SAGE ? »

Il a été fait remarquer que les conseillers municipaux n'ont pas connaissance de l'intérêt d'un SAGE. On s'est rendu compte que la majorité des conseillers municipaux n'ont pas eu connaissance des réunions d'information sur le SAGE qui se sont déroulées en juin dernier, bien que l'invitation à ces réunions s'adressait à l'ensemble du conseil municipal. Pour les prochaines réunions d'information, une lettre sera adressée personnellement à tous les conseillers municipaux du territoire.

Il a été demandé d'ajouter la liste des communes participant financièrement au SAGE au compte rendu de réunion.

### Liste des communes participant financièrement au SAGE au 15/12/2008

Dpt	Commune
02	Marchais En Brie
02	Vendières
02	La Celle sous Montmirail
02	Viels Maisons
51	Allemant
51	Bouchy Saint Genest
51	Courgivaux
51	Esternay
51	Lachy
51	Le Gault Soigny
51	Le Meix Saint Epoing
51	Reuves
51	Saint Bon
51	Sézanne
77	Beauthail
77	Beton Bazoches
77	Boissy le Chatel
77	Cerneux
77	Chailly en Brie
77	Chevru
77	Choisy en Brie
77	Condé Sainte Libiaire
77	Couilly Pont aux Dames
77	Coulommiers
77	Courchamp
77	Courtacon
77	Crécy la Chapelle
77	Esbly

Dpt	Commune
77	Faremoutiers
77	Guérard
77	Jouy-Sur-Morin
77	La Chapelle Moutils
77	La Ferté Gaucher
77	La Ferté sous Jouarre
77	La Haute Maison
77	Les Marets
77	Lescherolles
77	Louan-Villegruis-Fontaine
77	Montceaux les Provins
77	Montolivet
77	Montry
77	Mouroux
77	Pommeuse
77	Rupéreau
77	Sablonnières
77	Saint Barthelemy
77	Saint Cyr sur Morin
77	Saint Leger
77	Saint Mars Vieux Maisons
77	Saint Martin des Champs
77	Saint Ouen sur Morin
77	Saint Rémy de la Vanne
77	Saints
77	Saint Siméon
77	Vaucourtois
77	Villiers sur Morin
77	Voulton

## **Consultation de la CLE du SAGE des Deux Morin sur le projet de SDAGE**

La CLE devant être consultée sur le projet de SDAGE de janvier à avril 2009, M. SERENO de l'Agence de l'Eau, a présenté les documents qui seront envoyés prochainement aux membres de la CLE. Ceux-ci sont composés de trois fascicules :

- le SDAGE du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands, qui présentent les objectifs à atteindre par masse d'eau ainsi que les orientations à suivre et leurs déclinaisons.
- le projet du 1<sup>er</sup> programme de mesures du bassin, qui présentent les mesures clefs par unité hydrographique sous forme de fiche
- l'essentiel du plan d'action pour 2015, qui présente succinctement les 10 propositions du SDAGE.

Une réunion de la CLE sera donc prévue pendant cette période. Il a été proposé d'envoyer un courrier à l'ensemble des communes du SAGE pour leur indiquer que ces documents sont consultables sur internet, et recueillir les remarques de ces collectivités afin que la CLE fasse remonter leurs commentaires au niveau de l'Agence de l'Eau.